

Augmentation salariale et sécurité financière des femmes

Considérant, qu'il est reconnu que le portrait de la pauvreté est composé majoritairement de femmes, et que la différence du revenu médian entre les femmes et les hommes en Jamésie est de **28 184 \$**, les priorités d'actions dans notre région devraient porter sur l'amélioration des conditions salariales des femmes. Nous demandons une hausse significative des budgets d'opération des organismes communautaires, qui emploient une majorité de femmes et ce afin de nous assurer de meilleurs conditions salariales et, ainsi combler l'écart disproportionnée du salaire médian entre les femmes et les hommes en Jamésie. En haussant le salaire minimum à 10,66\$ et en assurant une augmentation significative des budgets d'opération des organismes communautaires, les femmes seront moins exposées à la pauvreté.

SOUTENIR L'IMPLANTATION DE L'ADS EN RÉGION

*Pour mieux faire l'adéquation entre les besoins des personnes et les collectivités locales d'une part, et les moyens dont elles disposent d'autre part, encore faut-il avoir une connaissance suffisante des uns comme des autres. **Cette connaissance devrait notamment prendre en compte les réalités propres aux femmes et aux hommes.** (Cahier de consultation régionale .p 16)*

Considérant que la pauvreté et l'exclusion sociale se vivent de manière différentes pour les femmes et les hommes, une des priorités d'actions dans notre région devraient porter sur le soutien à l'implantation de l'Analyse différenciée selon les sexes, afin de mettre en place des mécanismes d'aide et d'interventions, adaptés aux réalités telles que les femmes et les hommes les vivent en Jamésie.